



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2010

La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1 %

OTTAWA, Ontario, le 19 octobre, 2010 — La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1 %. Le taux officiel d'escompte demeure à 1 1/4 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 3/4 %.

La reprise mondiale entre dans une nouvelle phase. Dans les économies avancées, les facteurs temporaires favorisant la croissance en 2010 – tels que le cycle des stocks et la demande refoulée – ont déjà fait sentir leurs effets en grande partie, et les stimulants budgétaires feront place à l'assainissement budgétaire pendant la période de projection. Même si la Banque prévoit que la demande privée dans les économies avancées se raffermira suffisamment pour soutenir la reprise, elle s'attend à ce que la conjugaison de la dynamique difficile sur le marché du travail et de la réduction du levier d'endettement en cours dans bon nombre de ces économies modère le rythme de la croissance par rapport à celui qui était projeté. Ces éléments donneront lieu à une reprise plus faible qu'escompté, en particulier aux États-Unis. L'expansion des économies de marché émergentes devrait ralentir et s'établir à une cadence plus soutenable, à mesure que les politiques budgétaire et monétaire seront resserrées. Les tensions accrues sur les marchés des changes et les risques connexes associés aux déséquilibres mondiaux pourraient se traduire par une reprise plus lente et plus difficile à l'échelle du globe.

Les perspectives de l'économie canadienne ont changé. La Banque estime que la reprise économique sera plus graduelle qu'elle ne l'avait projeté dans la livraison de juillet du *Rapport sur la politique monétaire* et que la croissance de l'économie s'établira à 3,0 % en 2010, à 2,3 % en 2011 et à 2,6 % en 2012. Ce profil de croissance plus modeste reflète une reprise mondiale plus graduelle et un profil plus modéré des dépenses des ménages. Étant donné que l'activité recule nettement dans le secteur du logement comme prévu, et que les considérations liées à la dette des ménages gagnent en importance, la Banque s'attend à ce que la progression des dépenses des ménages ralentisse pour se rapprocher du taux d'augmentation des revenus au cours de la période de projection. Dans l'ensemble, la composition de la demande au Canada devrait se déplacer des dépenses des administrations publiques et des ménages vers les investissements des entreprises et les exportations nettes. La vigueur de ces dernières sera sensible aux mouvements de change, au regain de croissance attendu de la productivité et aux perspectives d'évolution de la demande extérieure.

L'inflation au Canada a été légèrement inférieure à la projection de juillet de la Banque. La modération récente de l'inflation mesurée par l'indice de référence cadre avec la persistance d'une offre excédentaire importante et le ralentissement de la croissance des coûts unitaires de main-d'œuvre. La Banque juge que l'écart de production est un peu plus marqué et que l'économie retournera à son plein potentiel d'ici la fin de 2012, plutôt qu'au début de cette année-là comme elle l'avait anticipé en juillet. Les perspectives en matière d'inflation ont été révisées à la baisse et on prévoit maintenant que tant le taux d'augmentation de l'IPC global que celui de l'indice de référence convergeront à 2 % d'ici la fin de 2012, à la faveur de la résorption graduelle de l'offre excédentaire dans l'économie et des attentes d'inflation qui demeurent fermement ancrées.

Nouvelles hypothécaires - La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement ...

Compte tenu de tous ces facteurs, la Banque a décidé de maintenir le taux cible du financement à un jour à 1 %. Cette décision laisse en place un degré de détente monétaire considérable, compatible avec l'atteinte de la cible d'inflation de 2 % dans un contexte caractérisé par une offre excédentaire importante au Canada.

En cette période de transition de la reprise mondiale et étant donné l'affaiblissement des perspectives aux États-Unis, les contraintes qui commencent à modérer la croissance des économies de marché émergentes et les considérations internes qui devraient ralentir la consommation et l'activité dans le secteur du logement au Canada, toute nouvelle réduction du degré de détente monétaire devra être évaluée avec soin.

Note d'information

Le *Rapport sur la politique monétaire* que la Banque publiera le 20 octobre 2010 contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes. La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 7 décembre 2010.